



Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

134-135 | 2013
Le nœud architectural

Architecture sociale et logiques capitalistes

Entretien avec Jean-Pierre Garnier réalisé par Sophie Accolas

Jean-Pierre Garnier et Sophie Accolas



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/4857>

DOI : 10.4000/jda.4857

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 15 octobre 2013

Pagination : 341-353

ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Jean-Pierre Garnier et Sophie Accolas, « Architecture sociale et logiques capitalistes », *Journal des anthropologues* [En ligne], 134-135 | 2013, mis en ligne le 15 octobre 2015, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/jda/4857> ; DOI : 10.4000/jda.4857

ARCHITECTURE SOCIALE ET LOGIQUES CAPITALISTES

Entretien avec Jean-Pierre GARNIER*
réalisé par Sophie ACCOLAS**

Sophie Accolas – Pourquoi des architectes et des urbanistes contemporains maintiennent-ils un regard irénique (selon vos termes) sur la ville en privilégiant des représentations pacifiées et fantasmées ?

Jean-Pierre Garnier – C'est, pourrait-on dire, parce que leur profession le leur impose. Et cela à deux niveaux. D'abord, sur le plan psychologique. Les individus qui choisissent ce métier se doivent de considérer qu'ils peuvent, à leur échelle, « changer la ville pour changer la vie ». Sinon ils en choisiraient un autre. « Homme (ou femme) de l'art », l'architecte se veut un créateur d'espaces et de formes susceptibles d'améliorer le monde urbain conformément à un modèle de cité idéale où la domination, l'exploitation et l'aliénation n'auraient pas lieu d'être. Infusée dans les écoles d'architecture, encouragée par une « critique » architecturale qui ne cesse d'encenser les réalisations dessinées par les « starchitectes »

* CNRS-IPRAUS (Institut Parisien de Recherche sur l'Architecturologie, l'Urbanisme et la Société). École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville – 60 bd de la Villette, 75019 Paris
Courriel : garnierjeanpierre33@gmail.com

** Anthropologie visuelle : <http://www.afa.msh-paris.fr>
Courriel : sophieaccolas@yahoo.fr

ou les « archistars », comme l'a fort bien démontré l'anthropologue urbain italien Franco La Cecla (2010), cette vision démiurgique et souvent narcissique ne prédispose pas ceux qui la partagent à jeter un regard lucide sur la réalité sociale des villes contemporaines et encore moins, sinon à prendre conscience, du moins à tenir compte des rapports de classes capitalistes dont cette réalité est le produit. L'homo urbanus des architectes – et de certaines philosophies urbaines qui nourrissent leur inspiration – est un ectoplasme sans appartenance de classe se mouvant dans un univers sans aspérités, ce qui donne aux projets issus de leur imagination un caractère aseptisé et enchanteur qui ravit leurs commanditaires.

Une seconde raison, d'ordre structurel, conduit les architectes à faire comme si la ville de leurs rêves pouvait, par leur entremise, correspondre à la réalité. Leurs commanditaires, précisément, qu'ils soient publics ou privés, individuels ou collectifs, attendent de leur part un esprit... constructif, c'est-à-dire positif, et non une critique en règle de l'urbanisation du capital ne pouvant qu'inciter au pessimisme. Dans le cas des commanditaires collectifs, qu'il s'agisse de pouvoirs publics ou de puissances privées, il est évident qu'un architecte faisant preuve d'esprit critique à l'égard ou, plutôt, à l'encontre, du bien-fondé des projets qu'on lui demande de concevoir serait non seulement mal vu, même écarté d'emblée. Une situation qui ne date pas d'hier : « Vous n'êtes pas sans savoir que l'architecte a toujours été au service des puissants », admettait Mies van der Rohe, l'un des papes de l'architecture « moderne », interrogé sur son acceptation d'éliminer les « symboles juifs » de l'immeuble du Bauhaus à Dessau, à la demande du ministre de la Culture et de la Propagande, Joseph Goebbels, avant de se voir préférer son confrère Albert Speer, concepteur, entre autres, des installations sportives des Jeux olympiques de 1938 à Berlin et du Mur de l'Atlantique.

En résumé, des représentations réalistes et conflictuelles des villes actuelles auraient le double inconvénient de paralyser la créativité des architectes et de dissuader leurs clients éventuels de faire appel à eux.

S. A. – Le modèle généraliste semble supplanté par la micro-description dans les études sur la ville, l'architecture et l'urbanisme. En quoi ce passage idéologique du macro au micro modifie les approches de l'architecture en contexte de globalisation ?

J.-P. G. – Vous qualifiez d'« idéologique » ce passage des études urbaines, du macro au micro et vous avez raison. On pourrait même ajouter qu'il apparaît paradoxal alors que la globalisation, c'est-à-dire la transnationalisation du capital, devrait plus que jamais inciter les chercheurs à ne pas regarder le monde urbain par le petit bout de la loupe. Pour comprendre ce changement de focale, il faut le replacer dans l'évolution des rapports de classes en France, pour nous en tenir à notre pays, entre la fin des années 50 et celle des années 70 du siècle écoulé.

Au cours de cette période, la petite bourgeoisie intellectuelle française, dont les chercheurs en sciences sociales, comme les architectes et les urbanistes font partie, est passée de l'état de fraction dominante des classes dominées à celui de fraction dominée des classes dominantes, avec pour effet politique le passage de la « contestation » du système capitaliste à l'acceptation et au soutien de ce dernier¹. Sur le plan idéologique, l'une des conséquences de cette évolution fut un rétrécissement, chez les ex « contestataires », de leur champ de vision du monde social. L'abandon des idéaux d'émancipation collective au profit de l'épanouissement individuel est allé, en effet, de pair avec le primat désormais accordé au local aux dépens du mondial. Le tiers-mondisme planétaire des glorieuses années 60 qui autorisait la nouvelle classe montante écartée du pouvoir à imaginer, en compensation, « faire la révolution » sur la terre entière... par peuples en lutte contre l'impérialisme interposés, a cédé la place à un localisme borné, voire à un repli nombriliste que l'on pourrait qualifier, en usant d'un néologisme,

¹ Sur cette « irrésistible ascension » de ces agents dominés de la domination que sont les néopetits bourgeois, comme les définissait le sociologue Pierre Bourdieu, on pourra lire de Jean-Pierre Garnier et Louis Janover, *La deuxième droite* (2013).

d'« égologique ». Tout s'est passé comme si, au fur et à mesure que le capitalisme se globalisait, la vision néopetite-bourgeoise du monde s'amenuisait.

Small is beautiful! va ainsi devenir cri de ralliement d'une génération de « soixante-huitards » rangés. Faisant de nécessité vertu, ces néopetits-bourgeois vont ériger leur petitesse en mesure du monde. Après avoir analysé l'évolution de l'urbanisation et de l'urbanisme au prisme d'une « révolution urbaine » appelée à bouleverser le cadre et le mode de vie des citadins, sociologues et géographes urbains vont centrer leur attention sur des objets de recherche plus réduits, tels un quartier, un équipement public ou un groupe de logements, pour interpréter les transformations des pratiques et des représentations de leurs habitants ou de leurs usagers, délaissant dès lors les « grands systèmes d'explication » d'inspiration marxiste et autres « théorisations critiques globales » qui prévalaient dans la recherche urbaine dans la foulée de mai 68, jugées désormais « totalitaires ». Aux approches matérialistes succéderont de « nouveaux paradigmes » d'inspiration culturaliste ou psychologisante avec un primat accordé à la petite échelle. L'heure des « petits récits », pour reprendre une thématique du philosophe de la « postmodernité » Jean-François Lyotard, avait sonné. De fait, renonçant à agir, ne serait-ce que par le biais d'un discours de dévoilement et dénonciation, comme ils le faisaient auparavant, sur les déterminants socio-économiques et politiques généraux qui modèlent l'organisation et le fonctionnement de l'espace urbain, les experts chargés de rendre compte de ses « mutations » – terme naturalisant donc dépolitisant devenu significativement en vogue dans le milieu de la recherche urbaine – s'en tiennent à n'étudier que leur impact local dans des lieux circonscrits, en accord avec les commanditaires étatiques de leurs travaux, bien décidés eux aussi à mettre entre parenthèses les rapports de classe qui modèlent les relations entre espaces et sociétés.

S. A. – Dès 1953, Ivan Chtcheglov, proche des situationnistes, décrivait dans son *Formulaire pour un urbanisme nouveau* les

possibilités de transformation, d'expérimentation et de modification des habitants sur le complexe architectural. Soixante ans plus tard qu'en pensez-vous ?

J.-P. G. – Ce que j'en pense découle de ce qui vient d'être exposé. Entre les surréalistes dont il s'était inspiré et les situationnistes qu'il inspirera, Ivan Chtcheglov alias Gilles Ivain se situe en précurseur dans la mouvance intellectuelle « gauchiste » qui, sur le mode involontairement parodique, tentera de renouer avec l'utopie des architectes constructivistes russes devenus « soviétiques » qui s'attaquèrent à la « reconstruction du mode de vie » à partir de la révolution d'Octobre par la création d'un environnement construit entièrement nouveau. Sur le mode parodique, car si l'insurrection néopetite-bourgeoise de Mai 68 causa quelques frayeurs à la bourgeoisie française, il s'en fallut de beaucoup pour qu'elle ébranle les fondements de l'ordre capitaliste, malgré les mouvements sociaux qui suivirent dans le monde du travail.

Pour les constructivistes, en revanche, à qui l'on doit la fameuse devise « changer la ville pour changer la vie », qui deviendra, dans la France des années 70, le slogan pseudo-révolutionnaire puis franchement électoraliste que l'on sait, ce changement simultané souhaitable reposait sur le postulat d'une indissociabilité de la révolution socialiste en cours avec la « révolution urbaine » qui devait s'ensuivre. Et cela parce que, selon eux, le « monde nouveau » dont la première venait d'accoucher ne pouvait advenir réellement et se renforcer que s'il donnait naissance à un « homme nouveau », lui aussi, débarrassé des habitudes et des préjugés du vieux monde. Une naissance qui ne pouvait s'opérer que si des structures spatiales adaptées se mettaient en place pour modifier les mentalités et les comportements dans un sens « socialiste ». Architecte et enseignant, Anatole Kopp (1967), à qui l'on doit de connaître en France ce que fut l'utopie constructiviste, résume parfaitement la « conception dialectique de l'habitat humain » sur laquelle elle reposait : « Reflet d'une société nouvelle, il est aussi le moule dans lequel se forme cette société » (1967).

Peu importe, en l'occurrence, les réserves que l'on peut émettre a posteriori à propos de cette expérience architecturale avortée. Mais il est politiquement significatif que la pensée critique et les idées novatrices sur l'urbain dont ont été porteurs, outre Ivan Chtcheglov et les situationnistes, les collaborateurs des revues *Utopie* et *Espaces et Sociétés* (du moins au tout début pour cette dernière) semblent n'avoir laissé aucune trace par la suite tant dans les projets des architectes et des urbanistes, que dans les écrits des chercheurs. Les premiers se complaisent aujourd'hui dans des exhibitions formelles et des prouesses technologiques au service des pouvoirs en place, tandis que les seconds, à de rares exceptions près, se bornent à la production de savoirs susceptibles d'éclairer les « décideurs ».

S. A. – Que pensez-vous de l'Assistance à la maîtrise d'usage (AMU) héritière du mouvement Advocacy Planning initié par Paul Davidoff apparu au milieu des années 60 aux États-Unis, approche radicale de planification populaire s'opposant aux formes de planification technocratique ?

J.-P. G. – Là encore, tout est affaire de contexte politique. Et aussi géographique, dans ce cas. L'Advocacy Planning, devenu par la suite le Community Planning, a pris place au moment de l'essor du Mouvement pour les droits civiques. Des architectes et des urbanistes « libéraux » dans l'acception étasunienne du terme, c'est-à-dire progressistes, avaient pris fait et cause pour les habitants des quartiers pauvres, noirs en majorité, menacés d'expulsion par la « rénovation urbaine ». Ce qui a conduit les premiers à inciter ces derniers à s'organiser en « communautés » pour protester et résister, mais aussi pour élaborer avec leur aide des contre-projets négociables avec les autorités, dont l'acceptation était fonction des rapports de forces.

Comme souvent, lorsque l'on passe des États-Unis, État fédéral où l'initiative locale est très prisée, à la France, pays demeuré centralisé où la décentralisation n'a fait que transférer une partie du centralisme techno-bureaucratique au profit des collectivités locales, la « participation des citoyens aux affaires de la

cité » est instituée et mise en place – pour ne pas dire aussi mise en scène – d’« en haut ». C’est-à-dire par les autorités.

Il en va ainsi de l’Assistance à la maîtrise d’usage, qui figure parmi les multiples dispositifs censés « impliquer » les habitants ou les usagers dans la conception de leur « cadre de vie ». En principe, l’AMU permet de « reconnaître l’expertise des habitants par les experts techniques », et de les inclure comme « acteurs » dans l’élaboration d’un projet. En réalité, il leur revient plutôt d’*assister* le maître d’ouvrage – une collectivité locale ou un organisme public – pour l’aider à faire accepter par la population concernée le projet dont il a seul l’initiative. Car, comme le rappelle un professionnel de l’« aménagement urbain participatif », « la maîtrise d’usage ne constitue pas un contre-pouvoir. Il n’appartient pas aux habitants de dessiner le projet, prendre les décisions ou se substituer aux autres acteurs, mais de formuler, formaliser, concrétiser, sur un temps long, leurs attentes, leurs rêves ou leurs refus »². Qui va être chargé de leur traduction ? Un « assistant à maîtrise d’usage » soit un spécialiste (architecte, urbaniste ou paysagiste) désigné par le maître d’ouvrage. Après avoir préalablement initié les habitants membres du groupe de travail à la complexité de la ville et du projet urbain, décodé les cahiers des charges, intégré les contraintes urbaines et techniques à la réflexion du groupe, il transmettra au maître d’œuvre les « *paroles et regards d’habitants* » ainsi dûment codifiés et formatés selon des normes imposées, sous forme d’un cahier de préconisations joint au cahier des charges technique du projet.

Contrairement à l’Advocacy Planning, la dynamique de l’AMU n’est donc pas conflictuelle, mais éminemment consensuelle. Comme le précise le texte cité, elle a pour visée « le rapprochement des habitants de la Politique, c’est à dire du "vivre ensemble" ». On ne saurait mieux dire !

S. A. – Vous décrivez le développement d’une architecture de défense sociale ou d’un « espace défendable », de dispositifs

² J.-M. Hennin (<http://www.maitrisedusage.eu/>)

spatiaux de sécurisation de l'espace urbain contre les classes dominées. Pouvez-vous définir cette nouvelle « architecture de prévention situationnelle » ?

J.-P. G. – Comme le proclament ses promoteurs, qu'ils soient architectes, urbanistes, chercheurs ou policiers, il s'agit d'« aménager les lieux pour prévenir le crime », le crime étant défini, sécuritarisme aidant, par toute forme de trouble, réel ou virtuel, à l'« ordre public ». Sans entrer dans le détail des solutions urbanistiques, architecturales, paysagères et technologiques mises en œuvre à cette fin, on peut distinguer deux axes principaux dans le mode opératoire. D'abord empêcher la survenance d'actes délictueux ou considérés comme tels en reconfigurant l'espace de telle sorte qu'il devient difficile voire impossible de les commettre. C'est la version « dissuasive » de l'espace défensif. Ensuite, le restructurer préventivement pour faciliter l'intervention des « forces de l'ordre » en cas de passage à l'acte, et faire en sorte que le nouvel ennemi intérieur ne se sente pas sur « son » terrain. C'est la version « répressive » de l'espace défensif. Dans le premier cas, par exemple, on « requalifiera » les espaces publics ou semi-publics selon un unique critère : leur capacité à être surveillés soit par des caméras de « vidéo-protection », soit par les habitants eux-mêmes depuis leurs logements. Dans le second cas, on pourra supprimer les toits-terrasses, les halls traversants et les coursives qui sont autant d'obstacles au déploiement policier, ou, sous couvert de « désenclavement », on redessinera les tracés circulatoires pour faciliter les rondes motorisées au cœur des cités voire l'intervention éventuelle de blindés.

Avec le développement de cet urbanisme et de cette architecture sécuritaires, on retrouve à l'œuvre la double logique idéologique évoquée plus haut : le localisme et le spatialisme. Faute de maîtriser les conditions générales qui déterminent l'apparition de « violences urbaines » et la demande sécuritaire, l'action des pouvoirs publics et la réflexion des experts qui les conseillent tendent à se rabattre sur l'aménagement des lieux, comme si ce qui s'y produisait avait une origine locale et spatiale. Or, comme le

soulignait Pierre Bourdieu (1993), « l'essentiel de ce qui se vit et se voit sur le terrain, c'est-à-dire les évidences les plus frappantes et les expériences les plus dramatiques, a son principe tout à fait ailleurs ». Cet « ailleurs » qui se trouve à la fois nulle part et partout n'est autre que le capitalisme global – certains disent « globalitaire » – qui a maintenant pénétré toutes les sphères de l'activité sociale.

S. A. – Est-ce que les architectes chargés de la « requalification » des quartiers de logements sociaux ne privilégient pas principalement aujourd'hui des espaces de circulation propres à la visibilité, la surveillance policière et au contrôle social dans leur réponse aux appels d'offre ?

J.-P. G. – Ce n'est que l'aspect directement sécuritaire de la « requalification » – baptisée à nouveau « rénovation » – des quartiers d'habitat social. L'autre, peut-être plus important, est celui connu et vendu sous l'appellation de « mixité sociale ». Dans le jargon des élus locaux, des aménageurs et de chercheurs aux ordres sans qu'il soit même besoin de leur en donner, l'objectif est de « déghettoiser » les cités, d'une part, en expulsant une partie des habitants, en général ceux jugés indésirables (« familles lourdes », « cas sociaux ») pour les disperser ailleurs dans des unités résidentielles de taille plus réduite, d'autre part en attirant les franges inférieures de la petite-bourgeoisie intellectuelle (salariés à temps plein susceptibles de payer leurs loyers ou d'accéder à la propriété).

Pour ce faire, on jouera sur deux registres : la réhabilitation et la destruction/construction. La première permettra d'« écrémer » la population résidente par le biais de la hausse des charges voire des loyers et d'éliminer au besoin les familles nombreuses en réduisant le pourcentage de grands appartements. La seconde consiste à remplacer les barres ou les tours démolies par de petits immeubles aux formes innovantes susceptibles de séduire les néopetits-bourgeois à la recherche de résidences pas trop coûteuses ni trop éloignées du centre des agglomérations. Bien sûr, la dimension sécuritaire de ces opérations n'est pas à négliger. Outre qu'elles s'effectuent en appliquant les préceptes de l'« architecture de prévention

situationnelle », elles ont pour effet et pour visée de mettre fin non pas à la misère, que l'on se contente de diluer dans l'espace, mais à sa concentration en certains lieux, difficiles à « gérer », selon les autorités. Le postulat sous-jacent à ce « rééquilibrage du peuplement » dans les « zones urbaines sensibles » est que, devenus moins nombreux et placés sous le regard de familles de milieux plus aisés et mieux éduquées, les jeunes sous-prolétaires tentés par la délinquance et les « incivilités » perdront peut-être le « sentiment d'impunité » qu'encourageait l'appropriation d'un espace urbain dont ils avaient fait leur « territoire ».

S. A. – Si ce n'est ni la forme architecturale, ni l'aménagement urbain qui résoudraient les problèmes sociaux, alors ne sont-ils pas les reflets évidents des inégalités sociales déterminées par les rapports socio-économiques ?

J.-P. G. – Je pense que mes réponses précédentes ont déjà largement répondu à cette question. Je résumerai en disant que toute démarche qui prétend résoudre les problèmes sociaux en les réduisant à une question de forme urbaine est vouée à l'échec. Je le répète : le fait qu'ils surgissent dans la ville n'implique pas qu'ils proviennent de la ville. Certes, il en est certains, secondaires, que l'on peut résoudre, au moins temporairement, par le biais d'une politique urbaine adaptée, comme dans le cas de la circulation ou de l'assainissement urbain, et d'autres, plus sérieux, dont on peut empêcher l'aggravation à défaut de les faire disparaître, en matière d'équipements publics, par exemple. Mais les problèmes de fond, ceux que constituent la ségrégation, l'étalement urbain, la pollution pour ne rien dire de la fameuse « question du logement » sont insolubles dans le cadre des rapports sociaux capitalistes. Les technocrates de l'aménagement parlent de « dysfonctionnements urbains » alors que l'on a affaire aux manifestations spatiales de contradictions sociales propres à un mode de production. Incapables aussi bien institutionnellement qu'intellectuellement de régler ces problèmes, ils ne peuvent que « réguler », comme ils disent, leur non-solution pour éviter qu'ils n'aboutissent à des situations « explosives ». Tâche interminable, et stérile pour la majorité des

citadins confrontés à ces problèmes, mais qui a au moins l'avantage de donner du travail aux « décideurs » comme aux « chercheurs ».

S. A. – Qu'en est-il des architectes réalisant et programmant des espaces d'enfermement ? (Centre de rétention, prison, zone d'attente d'aéroport). Quels sont les représentations générales véhiculées sur le sujet à l'intérieur de la profession ?

J.-P. G. – Je ne vais pas reprendre le propos de Mies van der Rohe. Mais il faut bien avoir conscience de ses implications. De tout temps, il y a eu des architectes, et non des moindres, pour dessiner des bâtiments conçus pour organiser la répression (prisons) et glorifier les tyrans (palais). Je ne vais pas en faire la liste car elle serait interminable. Tous les lieux destinés aux basses œuvres des dictatures voire de régimes passant à tort pour démocratiques ont eu leurs maîtres d'œuvre.

Pour m'en tenir à des exemples récents et français, il faut savoir, ainsi, que le nouveau Parc des Princes dessiné par l'architecte Roger Taillibert et inauguré en 1972 a été conçu pour pouvoir aussi « accueillir » des milliers de détenus politiques regroupés à la suite de rafles. Mai 68 était passé par là. Une idée que le général Pinochet mettra en pratique à Santiago du Chili un an plus tard. Et c'est sans états d'âmes, également, que des dizaines d'architectes concourent à l'édification de maisons d'arrêts ou de maisons centrales. À une collègue architecte enseignante à l'École spéciale d'architecture, qui compte à son palmarès une caserne de CRS, un commissariat de sécurité de proximité et plusieurs hôtels de police, j'avais demandé si cela ne la gênait pas de participer ainsi au développement spatial du système répressif. La réponse reflète l'état d'esprit conformiste qui règne dans la profession : « Nous vivons dans un État de droit. Il faut bien le faire respecter et le préserver. Seuls les anarchistes rêvent d'une société sans police ni prisons ». Il faut dire que le marché du travail ne prédispose pas non plus les architectes à faire assaut de scrupules éthiques ou déontologiques : un bon tiers sont au chômage et beaucoup travaillent au noir.

S. A. – Pouvez-vous nous parler de la géographie radicale de Mike Davis, anthropologue, sociologue et historien américain de l'urbain duquel vous êtes proche ?

J.-P. G. – Mike Davis fait partie, avec le géographe anglais David Harvey, de ces chercheurs d'outre-Atlantique dont la traduction tardive des écrits en français a contribué à réinsuffler chez une partie de leurs homologues hexagonaux, les géographes de la nouvelle génération notamment, un minimum d'esprit critique face à l'urbanisation capitaliste contemporaine. Non sans susciter des réactions acerbes de la part des plus conformistes dont certains voient en lui un « imprécateur » plutôt qu'un chercheur.

Il est vrai que M. Davis, marqué par ses origines prolétariennes (ouvrier dans des entrepôts de viande, chauffeur de bus pour touristes puis de camions) et ses engagements politiques (marxo-trotskistes) et syndicaux passés, dénote dans le paysage académique. Le chercheur apparaît indissociable du militant qu'il fut, ce qui explique le ton souvent polémique et provocateur de ses ouvrages. Il reste que nul avant lui n'avait mis en lumière avec autant de clarté, de vigueur et aussi d'humour les traits saillants de ce que devenaient les villes sous emprise du capital, avec une certaine propension, toutefois, à en proposer une vision quelque peu apocalyptique, donc excessive, proche de celle qui se dégage des ouvrages ou des films de science-fiction à vocation critique.

S'il est indéniablement, à mon avis, un auteur majeur pour savoir et comprendre ce qu'il advient de la cité à l'ère du capitalisme globalisé, on peut néanmoins émettre des réserves à l'égard des solutions qu'il propose pour changer le cap de son histoire. Les voies qu'il indique, en effet, oscillent entre un réformisme plat et un activisme protestataire sans perspectives. Ce qui, dans les deux cas, n'est pas un signe de lucidité.

Galvanisé, par exemple, comme le géographe David Harvey, par le spectacle des manifestations récentes dans l'espace public aux États-Unis d'étudiants et d'enseignants guettés par la prolétarianisation, censés exposer, à les entendre, les doléances de « 99% du peuple », M. Davis y décelait, dans le dernier de ses ouvrages publié

en France (2012), les prémices d'un soulèvement populaire généralisé contre un capitalisme aux abois. « Le génie d'occuper Wall Street, opinait-il, est d'avoir libéré un morceau de terrain là où le foncier est le plus cher du monde, et d'avoir fait d'un espace privatisé une agora et un catalyseur de la contestation ». Ce qui n'a pourtant pas empêché, dans les buildings de bureaux situés de part et d'autre dudit « morceau de terrain libéré », les écrans d'ordinateurs de rester allumés pour faire défiler les cotations en bourse, et les *traders* de continuer à s'affairer dans les salles de marché, même si certains d'entre eux profitaient de la pause casse-croûte de la mi-journée pour descendre dans la rue par curiosité afin de voir de plus près ce qui s'y passait et même, pour les plus audacieux, tailler le bout de gras avec les contestataires. Mais, peu importe pour Mike Davis : « Les banquiers devraient se montrer plus humbles, clamait-il, et peut-être même commencer à trembler ».

Sans doute faut-il voir dans cette exaltation triomphaliste dont la suite – ou l'absence de suite – des événements montrera l'inanité, un effet de ce « radicalisme de campus » qui gagne maintenant la France, où un théoricisme échevelé coupé de tout engagement pratique dans les luttes en cours fait perdre de vue aux universitaires qui versent dans ce travers la nécessité d'« une analyse concrète d'une situation concrète », comme le rappelait Lénine aux révolutionnaires trop pressés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOURDIEU P.** (dir.), 1993. « Effets de lieu », in *La misère du monde*. Paris, Seuil.
- DAVIS M.**, 2012. *Soyez réalistes, demandez l'impossible*. Paris, Les Prairies ordinaires.
- GARNIER J.-P., JANOVER L.**, 2013 [1986]. *La deuxième droite*. Marseille, Agone.
- HENNIN J. M.**, s.d. *La maîtrise d'usage* :
<http://www.maitrisedusage.eu/>
- KOPP A.**, 1967. *Ville et révolution*. Paris, Éditions Anthropos.
- LA CECLA F.**, 2010. *Contre l'architecture*. Paris, Arléa.

* * *